

| ASSOCIATION                 |   |   |  |
|-----------------------------|---|---|--|
| LA MI LOMME                 | Convention pluriannuelle d'objectifs - 23000 euros    | <p>1. Favoriser et enseigner la pratique du chant choral.</p> <p>2. Réalisation d'au moins une représentation publique.</p> <p>3. Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.</p>   | Subvention de fonctionnement 2018 : 4 200,00 euros |
|                             | Convention de mise à disposition de locaux            | <p>1. Salle de Répétitions (salle Trophées) à l'Espace les Tisserands, 60 rue Victor Hugo à Lomme:</p> <p>o le lundi de 19h00 à 22h00 (sauf pendant les vacances scolaires)</p>   |  |
| TASSE THEATRE               | Convention pluriannuelle d'objectifs sans subventions | <p>1. Promouvoir la pratique du théâtre amateur en mettant en œuvre des ateliers.</p> <p>2. Réalisation d'au moins une représentation publique.</p> <p>3. Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.</p>   |  |
|                             | Convention de mise à disposition de locaux            | <p>1. Salle Olympia, 26 rue Neuve à Lomme :</p> <p>o les mercredis de 19h30 à 23h00 sauf les vacances de Noël</p>   |  |
| INTER MAC                   | Convention pluriannuelle d'objectifs sans subventions | <p>1. Rassembler des utilisateurs des produits APPLE, avertis ou débutants, afin de leur permettre de progresser dans l'usage de leurs outils informatiques (iMac, MacBook, iPad, iPhone, iPod, etc...) en mettant en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des séances permettant échanges et aides techniques entre les membres,</li> <li>- des présentations et démonstrations de nouveaux logiciels et nouveaux produits,</li> <li>- du prêt de matériel, livres, logiciels et DVD d'auto-formation, ainsi qu'un accès libre aux contenus de formation déjà traités,</li> <li>- des ateliers photographie</li> </ul> |  |
|                             |   | <p>2. Dans le cadre de son implication locale, l'Association s'attachera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- créer des passerelles avec les cyberspaces installées sur la Commune associée de Lomme,</li> <li>- participer à la vie associative de la Commune (Forum des associations...) et au développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.</li> </ul>  |  |
|                             | Convention de mise à disposition de locaux            | <p>1. Salles dénommées « C.F.R.S » situées dans l'école Michelet, 112 sise rue du XXème siècle à Lomme</p> <p>o tous les samedis de 13h30 à 21h30</p> <p>o le 1er et le 3ème mardi de chaque mois de 19h à 21h00</p> <p>o le 1er et le 3ème mercredi de chaque mois de 19h00 à 21h00</p>  |  |
| LES COLLECTIONNEURS LOMMOIS | Convention pluriannuelle d'objectifs sans subventions | <p>1. Organisation d'exposition annuelle. Les modalités d'organisation devront être préalablement concertés avec la Commune.</p> <p>2. Organisation de bourses d'échanges. Les modalités d'organisation devront être préalablement concertés avec la Commune.</p> <p>3. Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.</p>   |  |
|                             |   | <p>1. La grande salle de la Maison des Enfants, 796 avenue de Dunkerque à Lomme</p> <p>Pour l'organisation des bourses d'échanges :</p> <p>o 3 fois par an en mars, en mai et en décembre (Bourse des Collectionneurs et Bourse aux Jouets)</p>   |  |

|                        |   |  |  |
|------------------------|---|--|--|
|                        | Convention de mise à disposition de locaux            | <p>2. La salle des canuts à l'Espace les Tisserands, rue Victor Hugo à Lomme<br/>o le Dimanche de 9h00 à 13h00, 1 fois par mois</p> <p>3. Le local de rangement situé au sous-sol de l'hôtel de ville, avenue de la République à Lomme</p> <p>4. Salle de Réunion Bâtiment B, Pôle Associatif Michelet 112 rue du XXe siècle à Lomme</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les lundis, mardis et mercredis de 14h à 18h00</li> <li>• les jeudis et les vendredis de 14h à 21h00</li> <li>• les samedis de 9h00 à 13h00</li> <li>• les dimanches de 8h00 à 20h00 (utilisation si besoin)</li> </ul>                      |  |
| SCRABBLE DE LOMME      | Convention pluriannuelle d'objectifs sans subventions | <p>1. Mise en œuvre d'une séance hebdomadaire de scrabble ouverte à tous permettant la découverte et la promotion de l'activité.</p> <p>2. Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.</p>   |  |
|                        | Convention de mise à disposition de locaux            | <p>1. Pavillon Rez de chaussée Maison des enfants, 796 avenue de Dunkerque à Lomme :</p> <p>les lundis de 14h00 à 18h00<br/>sauf pendant les vacances de Noël</p>  |  |
| QI GONG ET SANTE LOMME | Convention pluriannuelle d'objectifs sans subventions | <p>1. Mettre en place des séances collectives, des stages, des démonstrations du QI GONG</p> <p>2. Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.</p>   |  |
|                        | Convention de mise à disposition de locaux            | <p>1. la salle des Canuts à l'Espace les Tisserands, rue Victor Hugo à Lomme le lundi et le mercredi de 18h30 à 19h45 sauf pendant les vacances scolaires</p> <p>2. le Pavillon de la Maison des Enfants au 1er étage, 796 avenue de Dunkerque à Lomme le samedi de 10h30 à 11h45 sauf pendant les vacances scolaires</p>  |  |
| HAPPYOGA               | Convention pluriannuelle d'objectifs - 23000 euros    | <p>1. Mettre en place des séances collectives, des stages, des démonstrations de yoga</p> <p>2. Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.</p>  | Subvention de fonctionnement 2018 : 400,00 euros |
|                        | Convention de mise à disposition de locaux            | <p>1. le Pavillon de la Maison des Enfants Rez-de chaussé, 796 avenue de Dunkerque à Lomme : les vendredis de 18h30 à 20h et le samedis de 8h30 à 10h sauf pendant les vacances scolaires</p>  |  |
| ARDEA                  | Convention pluriannuelle d'objectifs sans subventions | <p>1. Mise en œuvre d'ateliers lyriques et création de comédie musicale pour la troupe "La Greyheads Compagnie"</p> <p>2. Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.</p>  |  |
|                        | Convention de mise à disposition de locaux            | <p>1. Salle Olympia, 26 rue Neuve à Lomme<br/>o le jeudi et le vendredi de 18h30 à 21h30<br/>sauf pendant les vacances de juillet, de août et de Noël</p>  |  |
| CLUB AVICOLE DE LOMME  | Convention pluriannuelle d'objectifs - 23000 euros    | <p>1. Promouvoir l'élevage de volailles, palmipèdes, lapins, pigeons avec entre autre l'organisation de rencontres techniques sur les méthodes d'élevages</p> <p>2. Organiser une exposition annuelle dans le but, entre autres, de faire découvrir et de sensibiliser les élèves et habitants de la Commune au monde avicole</p> <p>3. Participation à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, les instances de démocratie participative ou la Commune et le développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.</p> | Subvention de fonctionnement 2018 : 495,00 euros |

|                            |  |  |  |
|----------------------------|--|--|--|
|                            | Convention de mise à disposition de locaux         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Un local au 22 rue Jules Goury à Lomme : le 3ème samedi de chaque mois de 16h00 à 19h30 Et occupations ponctuelles suivant l'activité de l'Association.</li> <li>Un local de rangement dans la cour de l'école Roger Salengro côté rue Philippe de Girard</li> <li>Le boulodrome pour l'organisation de l'exposition annuelle du mercredi au lundi inclus, en Octobre</li> </ul>  |  |
| BOIS LOISIRS               | Convention pluriannuelle d'objectifs - 23000 euros | <ol style="list-style-type: none"> <li>Animer un atelier d'initiation au travail du bois</li> <li>Participation à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, les instances de démocratie participative ou la Commune et le développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.</li> </ol>  | Subvention de fonctionnement 2018 : 750,00€        |
|                            | Convention de mise à disposition de locaux         | 1. Locaux exclusif situé au 170 bis, avenue Arthur Notebart à Lomme :<br>Lundi, Mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00<br>Mardi et jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30<br>Samedi de 8h00 à 12h00   |  |
| RAM'DAM                    | Convention pluriannuelle d'objectifs - 23000 euros | <ol style="list-style-type: none"> <li>Initiation et perfectionnement musical de ses membres</li> <li>Participation aux animations culturelles et festivités organisées par la Commune</li> <li>Participation aux manifestations officielles et patriotiques : célébration du 1er Mai, 8 mai, 14 Juillet et du 11 novembre</li> <li>Participation à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, les instances de démocratie participative ou la Commune et le développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.</li> </ol>              | Subvention de fonctionnement 2018 : 7 548,00 euros |
|                            | Convention de mise à disposition de locaux         | <ol style="list-style-type: none"> <li>Pavillon Rez de chaussée Maison des enfants, 796 avenue de Dunkerque à Lomme :<br/>les mercredis de 18h à 20h<br/>sauf pendant les vacances de Noël</li> <li>Local exclusif n°1 Bâtiment C, Pôle Associatif Michelet 112 rue du XXe siècle à Lomme pour le stockage du matériel</li> </ol>  |  |
| CANARI CLUB LOMMOIS        | Convention pluriannuelle d'objectifs - 23000 euros | <ol style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'élevage de canari du Hartz afin d'améliorer le chant - concours</li> <li>Sensibiliser le tout public : à travers l'exposition d'aviciculture annuelle</li> <li>Participation à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, les instances de démocratie participative ou la Commune et le développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.</li> </ol>  | Subvention de fonctionnement 2018 : 495,00€        |
|                            | Convention de mise à disposition de locaux         | Un local au 22 rue Jules Goury à Lomme :<br>o le jeudi de 17h30 à 21h00 et 1 fois par an à usage exclusif pendant 8 jours pour l'organisation de concours  |  |
| UNION AMICALE COLOMBOPHILE | Convention pluriannuelle d'objectifs - 23000 euros | <ol style="list-style-type: none"> <li>Organiser des concours de pigeons voyageurs,</li> <li>Mise en œuvre des rencontres techniques sur les méthodes d'élevages,</li> <li>Participation une exposition annuelle dans le but, en autres de faire découvrir et sensibiliser les élèves et habitants de la Commune au monde colombophile,</li> <li>Participation à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, les instances de démocratie participative ou la Commune et le développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.</li> </ol> | Subvention de fonctionnement 2018 : 495,00 euros   |
|                            | Convention de mise à disposition de locaux         | le local au 22 rue Jules Goury à Lomme:<br>o les mercredis de 17h30 à 18h30 d'avril au 15 août<br>o les samedis et veille de fêtes de 16h00 à 20h00<br>o les dimanches 2h00 selon les rentrées des concours<br>hors saison réunion mensuelle de 18h00 à 21h00 et pour l'entretien du matériel de 9h00 à 12h30  |  |